

La cerise des Monts de Venasque à l'honneur

Le Département à la rencontre du Groupement de Producteurs de Cerises des Monts de Venasque

Publié le 12 juin 2016

Cette confrérie assure la promotion de la première marque de cerises françaises haut de gamme « Cerise des Monts de Venasque », créée en 1978 par des producteurs de Venasque, afin d'accompagner la démarche de qualité engagée par le Groupement des producteurs de cerises des Monts de Venasque.

Dans le département, 50 exploitants commercialisent 800 à 1200 tonnes annuelles en moyenne de Cerises des Monts de Venasque.

Des producteurs aux consommateurs...

Depuis le début du mois de juin, et pendant toute la durée de la campagne, les consommateurs pourront s'approvisionner directement auprès des producteurs au point de vente local du groupement des producteurs de Cerises des Monts de Venasque, situé au siège du Groupement et de la Confrérie : **Marché Gare, chemin de Saint-Gens à Carpentras.**

- > Du lundi au vendredi de 8 à 18H00
- > Samedi de 8 à 12H00

Renseignements et commandes : 04 90 67 37 46



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09